

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un exercice 2025 dans les chiffres noirs

Alors que le budget 2025 prévoyait un déficit à hauteur de Fr. 1'459'800.-, le résultat affiche finalement un bénéfice de 436'858 francs. A l'instar des exercices 2023 et 2024, la Commune de Val-de-Travers profite encore de rentrées fiscales importantes et confirme sa maîtrise des charges de biens et de services.



En décembre 2024, le Conseil général de Val-de-Travers acceptait un budget déficitaire à hauteur de Fr. 1'459'800.- après l'approbation de deux amendements pour un montant total de 394'700 francs afin d'améliorer le résultat. Pour information, le déficit initialement prévu était d'environ 1,85 million de francs (pour des charges totales de 75,9 millions de francs).

Aujourd'hui, force est de constater que le scénario négatif envisagé lors du vote ne s'est heureusement pas réalisé et que **le résultat 2025 se solde finalement par un bénéfice de 436'858 francs**, soit une amélioration de 1'896'658 francs par rapport au budget amendé.

Si cet exercice est formellement le quatrième à connaître des chiffres noirs de manière consécutive et qu'il est en partie le résultat d'une conjoncture économique encore solide (et donc de revenus fiscaux importants), il faut préciser d'emblée que son bénéfice est à nouveau partiellement dû à une réévaluation de la valeur des participations communales dans des entreprises. Sans cette revalorisation comptable d'un montant d'environ 470'000 francs, le résultat de l'exercice serait presque à l'équilibre avec un déficit de 36'642 francs.

Bien qu'une part du résultat découle d'une pure réévaluation comptable, le Conseil communal est donc aujourd'hui relativement satisfait de ce bénéfice, car il est en grande partie dû à des recettes fiscales encore élevées et à une bonne maîtrise des charges de biens, services et marchandises.

Alors que la conjoncture économique neuchâteloise et suisse ralentit (avec pour conséquence une baisse de l'activité des entreprises et une hausse du chômage), la situation financière à venir de Val-de-Travers inquiète toutefois les autorités communales, car cette dernière continue de faire face à de nombreux défis.

Rentrées fiscales (encore) à un haut niveau...

Les rentrées fiscales sont largement positives dans presque tous les domaines (impôt sur le revenu des personnes physiques, impôt sur le bénéfice des personnes morales, part au fonds de répartition de l'impôt des personnes morales ou encore impôt sur les frontaliers) permettant une amélioration globale de Fr. 2'035'467.- par rapport au budget (mais en baisse de Fr. 702'724.- par rapport aux comptes 2024).

Au vu de ces revenus fiscaux et comme prévu dans le budget, le prélèvement à la réserve de politique budgétaire n'est ni possible ni nécessaire ; cette dernière reste donc dotée de Fr. 13'070'082.- à fin 2025.

...et des charges en demi-teinte

Au niveau des charges, il faut noter la bonne maîtrise des charges de biens, services et marchandises qui sont en baisse de Fr. 33'995.- par rapport au budget et même de Fr. 117'242.- par rapport aux comptes 2024. Ces derniers chiffres sont relativement modestes au vu des charges d'exploitation globales qui se montent à près de 76 millions de francs mais ils démontrent que les dicastères respectent strictement les dépenses sur lesquelles ils ont la main et que les efforts faits quotidiennement paient.

Pour ce qui est charges de personnel qui augmentent de Fr. 438'569.- par rapport au budget et d'environ 1,2 million de francs par rapport au comptes 2024, elles sont dues à des créations de postes dans plusieurs services, mais également à la revalorisation des traitements du personnel communal entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025 (octroi de l'échelon et indexation des salaires).

Autres éléments expliquant le résultat

Plusieurs autres éléments saillants méritent d'être cités pour appréhender correctement le résultat de l'exercice 2025 par rapport au budget. Tout d'abord, il faut préciser qu'il n'y a pas eu de vente particulière de terrain ou de bâtiment ayant un impact financier significatif et unique sur le résultat de l'exercice.

Ensuite, les intérêts passifs des engagements financiers sont plus bas que le budget et que les comptes 2024 pour redescendre sous le million de francs. Nous pouvons aussi noter un dépassement important (+ Fr. 631'399.-) pour la Facture sociale (en d'autres termes le recours à l'aide sociale), signe que la situation économique de notre canton se détériore.

Nous pouvons encore mentionner que les comptes alimentés exclusivement ou majoritairement par une taxe (approvisionnement en eau, épuration, déchets ou chauffages à distance) restent largement positifs et permettent d'alimenter les réserves qui permettront de financer les investissements planifiés dans ces domaines.

En conclusion : un résultat réjouissant à court terme

Le résultat 2025 réjouit et interpelle le Conseil communal simultanément, car il est le reflet d'une Commune qui a pu bénéficier de revenus fiscaux encore importants tout en voyant sa situation se péjorer par rapport à l'exercice précédent avec notamment une hausse de l'aide sociale, synonyme d'une conjoncture économique en phase de ralentissement.

Toujours confiant dans les qualités (humaines et naturelles) et les forces de Val-de-Travers, le Conseil communal continuera de consolider et d'optimiser le fonctionnement des services communaux pour éviter de devoir ensuite couper brutalement des prestations, exercice qui n'est pas favorable à l'attractivité d'une commune comme la nôtre et qui n'est pas facile à mettre en œuvre.

Val-de-Travers, le 10 juin 2026

LE CONSEIL COMMUNAL